

<b>Zeitschrift:</b>	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Band:</b>	14 (1957)
<b>Heft:</b>	4
 <b>Artikel:</b>	Une visite au centre de loisirs des jeunes à Chevrens s/Asnières
<b>Autor:</b>	Pellaud, Francis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-996723">https://doi.org/10.5169/seals-996723</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une visite au centre de loisirs des jeunes à Chevrens s/Asnières

Madame la Doctoresse Montessori, pédagogue de talent et spécialiste des questions enfantines a répondu comme suit à la question :

## Qu'est-ce que l'enfant ?

C'est le dérangeur de l'adulte fatigué. Il n'y a plus de place pour l'enfant dans la maison de plus en plus réduite de la ville moderne. Il n'y a plus de place dans les rues et les trottoirs sont encombrés de gens pressés.

«... il faut donner à l'enfant des arbres, des fleurs, de l'herbe, des prairies : il ne faut pas le placer dans un milieu artificiel.

Oui, les arbres, les fleurs lui seront nécessaires. Mai son intelligence, sa personnalité humaine ont bien d'autres besoins. »

C'est en s'inspirant de ces pensées que le nouveau Tuteur général de Genève, Monsieur Pierre Zumbach, a décidé, avec son équipe de collaborateurs, la création d'un centre d'accueil et de loisirs au service des jeunes dont il a la responsabilité, à Chevrens s. Asnières.

\* \* \*

A l'occasion d'une visite que nous avons effectuée à Chevrens, le 4 mars dernier, nous avons eu l'occasion d'interroger Pierre Zumbach et ses adjoints, nos amis André Dunant, Pierre-Daniel Gros ainsi que celui qui sera l'animateur souriant du futur centre, Monsieur Borel.

Voici ce que nous a répondu Monsieur Zumbach, moderne Pestalozzi, aux conceptions aussi solides qu'audacieuses :

## Mais au fait, Monsieur Zumbach, quel est le rôle d'un tuteur général ?

C'est un rôle à la fois magnifique et périlleux qui consiste à exécuter ou à faire exécuter les mesures prises par les tribunaux contre de jeunes délinquants. Ce n'est pas un rôle de policier ou de garde-chiourmes, car, si l'on veut l'appliquer dans l'esprit de l'article 405 du Code civil suisse, le tuteur général doit « être lorsqu'il le faut, père et mère d'un enfant mineur » ; il doit, en conséquence, se préoccuper de toutes les mesures de prévention et de cure suscep-

tibles d'aider les mineurs traumatisés à retrouver l'équilibre qui leur permettra d'être « comme les autres » et de s'incorporer sans aucune distinction aux mouvements de jeunesse existants (éclaireurs, U.C.J.G., sociétés sportives, etc.).

C'est donc, avant tout, un rôle d'éducateur, de conseiller, de guide, avec les joies et les peines que comporte une telle activité.

## Et quel sera le rôle dévolu au Centre de loisirs ?

Le futur centre de Chevrens servira de lieu de rencontre des pupilles du tuteur général. Ils y trouveront toute une gamme de loisirs actifs qu'ils pourront choisir librement : clubs de théâtre, modelage, four de potier, sculpture, menuiserie, ébénisterie, peinture, travaux agricoles, sports divers, etc., etc.

Ils constitueront des équipes de 10 à 12 jeunes gens selon leur âge, leur sexe et leurs affinités, sous la direction de moniteurs qualifiés formés dans des cours spéciaux (CEMEA).

Le Centre de loisirs sera, en outre, largement ouvert aux colonies des camps de vacances et aux campeurs. Ceux-ci — contrairement aux pupilles — payeront une modeste redevance pour couvrir les frais d'aménagement et d'entretien des places.

## Quelle sera l'attitude du Centre à l'égard de l'éducation chrétienne ?

L'homme n'est pas un créateur, mais une créature. Il importe donc d'agir contre une certaine laïcité qui, par erreur, paresse, ou démission, ne fait que de l'activisme et refuse d'incarner les vraies valeurs. C'est pourquoi notre Centre de loisirs doit reposer sur des bases chrétiennes dans lesquelles chaque confession soit équitablement représentée.

S'appuyant sur ces bases, les responsables du Centre de loisirs s'attacheront à présenter un choix de valeurs, d'humanités modernes que chacun pourra librement accepter ou nuancer.

\* \* \*

Voilà n'est-il pas vrai qui fait grand honneur aux novateurs du bout du lac et nous souhaitons de tout cœur, avec eux, que leur généreuse entreprise soit couronnée de succès.



La vieille ferme qui abrira le futur Centre d'accueil et de loisirs de Chevrens s. Asnières.



La « salle de réception » du Centre, avec de g. à dr. MM. Borel, Dunant et Gos.

Demandons maintenant à Monsieur Borel, autrefois vaillant explorateur, comment il entend venir à bout des difficultés de toute nature que lui réserve sans doute la grande entreprise de Chevrens. Nous précisons que Monsieur Borel a dressé lui-même un avant-projet d'aménagement du Centre, projet auquel notre spécialiste Monsieur Handloser a porté les modifications du technicien.

#### Où en êtes-vous actuellement, Monsieur Borel dans la réalisation de vos projets ?

Eh bien, vous voyez, nous dit-il sur le seuil de son domaine, je joue actuellement le rôle de fermier. L'ASTURAL (Association d'entraide en faveur des pupilles du Tuteur général) a, en effet, grâce à un don anonyme de 100'000 francs, procédé à l'acquisition de cette vieille ferme et de la propriété attenante de quelque 220'000 m<sup>2</sup>, actuellement en friche, mais que nous comptons aménager par nos propres moyens et avec l'appui des subventions des pouvoirs publics. Une partie du terrain sera laissée à sa destination actuelle et servira à la culture tandis que la plus grande partie sera transformée en place de jeux et de sport. Et c'est précisément pour cette partie que nous avons fait appel aux lumières de Macolin. Quant à la ferme elle-même, nous allons l'aménager le plus rationnellement possible tout en respectant sa structure extérieure. Le sous-sol sera encore excavé pour y installer des ateliers exigeant de l'obscurité (photographie, etc.). Le rez-de-chaussée sera presque entièrement occupé par les ateliers de menuiserie, de bricolage, de peinture, de sculpture, etc.

Au premier étage se trouvera une salle de réception qui est du reste déjà en partie aménagée, les dortoirs et les chambres d'hôtes. Dans les annexes, où se trouvent un vieux four à pain et un vénérable pressoir qui seront précieusement conservés, seront installés la cuisine et les réfectoires pour environ 50 à 60 jeunes gens.

#### Comment pensez-vous mener à chef tous ces travaux ?

Il faudra naturellement encore beaucoup d'argent, car les 100'000 francs qui ont été donnés à l'ASTURAL ont déjà été, en partie investis pour l'achat de la propriété. Nous savons pouvoir compter sur les pouvoirs publics qui nous aideront à financer notre entreprise.

Mais nous comptons aussi sur la générosité des entreprises privées de construction dont plusieurs nous ont déjà offert la mise à disposition gratuite des machines et du matériel nécessaires. Nous comptons, enfin, sur la bonne volonté et l'esprit d'entraide des futurs bénéficiaires du Centre et de tous ceux que les problèmes de la jeunesse passionnent.

\* \* \*

Après une visite approfondie du domaine sous la conduite avisée de Messieurs Dunant et Gos et avoir discuté de son extension future avec le président du Conseil des aînés Monsieur Joseph Volpe, Monsieur Borel tint à nous prouver que ses dons d'organisateur et d'administrateur n'excluaient nullement ceux qui distinguent l'hôte parfait. C'est dans la salle de réception, joliment décorée et agencée qu'il nous convia à partager le repas copieux et varié qu'à notre intention il avait apprêté.

Ce fut l'occasion rêvée, pour lui et pour nous, d'évoquer ses séjours au Vénézuela et à Guatémala d'où il a rapporté, entre autres souvenirs, une magnifique balafré, charme particulier de ce visage ouvert sans cesse souriant.

C'est lors de ce forum fort sympathique que nous apprîmes à connaître l'organisation du futur « gouvernement » du Centre, composé d'un Conseil d'aînés (membres de l'ASTURAL) et d'un Conseil des jeunes. Ces deux conseils réunis désignent :

1. le couple éducateur chargé de créer l'esprit de la maison et de former les moniteurs.
2. Le couple administrateur chargé de l'entretien du terrain agricole et des travaux, de la rentabilité, des possibilités de travail, du budget, etc.
3. Une forte équipe de moniteurs qui animent les week-ends, organisent des cours de formation, etc.

Le Conseil des jeunes est formé par des moniteurs et des délégués : devient délégué celui qui a participé à 6 mois d'activité au Centre et élu à la majorité absolue par les membres de son équipe.

Selon un principe démocratique solidement établi, toutes les décisions importantes sont prises à la majorité des deux conseils ce qui est tout à fait conforme au programme d'action de l'ASTURAL qui peut se formuler ainsi :

« Grouper des forces compétentes qui se présentent auprès des jeunes » les mains pleines », dans la confiance et sans aucun paternalisme. Le monde des adultes doit comprendre en effet qu'il doit mettre à la disposition des jeunes tout ou outillage éducatif, mais que ces réalisations doivent être menées et gérées par les jeunes eux-mêmes. »

\* \* \*



Le tour du propriétaire, en compagnie de M. Wolpe, au centre, président du Conseil des aînés. Photos Fr. Pellaud

S'approcher des jeunes « les mains pleines » ! Leur apporter quelque chose de concret ! Donner et encore donner ! Donner l'outillage nécessaire aux loisirs actifs et sains ! Donner la possibilité de se retrouver dans un cadre familial que trop de jeunes ont malheureusement perdu à jamais ! Donner un bercail aux isolés et un refuge aux déracinés ! Donner aux jeunes qui le désirent le soutien de notre expérience et de notre affection d'aînés !

Telle est, brièvement esquissée, la tâche magnifique du Centre d'accueil et de loisirs de Chevrens s. Asnières qui ne sera que la première étape d'une réalisation d'ensemble au service de la jeunesse, puisque, dans l'esprit des novateurs, elle devra être suivie, le plutôt possible, d'une deuxième étape que seront les groupes de quartier et les maisons des jeunes au sujet desquels nous aurons l'occasion d'entretenir nos lecteurs en temps opportun.

Nous ne saurions mieux clore ce bref reportage qu'en reproduisant les nobles propos de Monsieur Pierre Zumbach par lesquels il analyse la jeunesse actuelle :

« Il est trop simple de proclamer que la jeunesse est malade, qu'elle n'est plus bonne à rien, qu'elle exige sans cesse, qu'elle n'est capable d'aucun effort, qu'elle désespère ceux qui » l'aiment », qu'elle déconcerte ceux qui veulent s'en emparer et qu'elle apporte un lourd tribut de difficultés à ceux qui prétendent la servir en s'en servant.

Nous ne craignons pas d'affirmer que la jeunesse n'est pas malade, mais que, trop souvent, ceux qui doivent s'en occuper ne la » sentent « plus. Sentir la jeunesse, cela veut dire tout autre chose que : l'aider, la conseiller, la soutenir, la diriger. »SENTIR« la jeunesse, c'est avant tout : lui faire confiance et reconnaître qu'elle est ce que les adultes en font.

Un simple survol de l'évolution sociale, familiale et de » haute « conjoncture depuis la fin de la dernière guerre, nous oblige à admettre que les méthodes utilisées pour » s'occuper « des jeunes n'ont plus grand chose à faire avec la

réalité. Il semble bien que nous agissons envers la jeunesse avec des formules qui rappellent la diligence, alors que nous avons, n'est-il pas vrai, des moyens de transport infiniment plus rapides. Nous nous devons, les jeunes en tête, de réagir. »

\* \* \*

Il n'est pas d'éducateur, conscient de sa responsabilité, qui ne puisse souscrire à ces propos si pertinents, Monsieur Zumbach et ses dévoués collaborateurs ont droit, non seulement à nos vives félicitations mais encore à notre gratitude pour avoir su sortir des chemins battus en osant une entreprise que les exigences de la vie moderne rendent plus impérieuse que jamais. Avec les réalisations actuellement en cours à Chèvrens, le premier pas est fait et bien fait.

Souhaitons longue et bonne route aux vaillants pionniers du bout du lac. C'est avec le plus vif intérêt que nous suivrons de loin — mais de tout cœur avec eux — les progrès de cette « rude montée des jeunes » !

Francis Pellaud.



#### Visage du scoutisme suisse \*

« On monte au-dessus des sapins,  
on dessine des losanges dans le ciel.  
Allons, encore plus haut, toujours  
plus haut, jusqu'au bout ! »

Lorsque me parvint, de la part de la Direction du camp national éclaireur 1956, la magnifique « plaquette » qui fut éditée en souvenir de la grande aventure que 15'000 scouts de notre pays et d'ailleurs vécurent au cœur des Franches-Montagnes, en juillet et août 1956, je ne sus ce que je devais le plus admirer : les quelque 100 photographies si savamment mêlées ou les textes tout empreints de poésie, de sens moral et de réalisme aussi.

En parcourant ces pages si vivantes, si expressives, j'ai revécu les délicieux instants passés dans le calme reposant des grands sapins, dans la chaleureuse atmosphère scoute. J'y ai retrouvé la saine joie exprimée par des milliers de visages largement ouverts à la vie et à la beauté. J'ai goûté, à nouveau au charme exotique de la danse du scalpe d'un groupe indiens contre-façon, à la nostalgie des chansons tessinoises et la martiale résonance des refrains d'Outre-Sarine.

J'ai revu, en pensée, les ateliers de mécanique, de peinture, de sculpture, de ferronnerie et j'en passe. J'y retrouve tout l'exubérant enthousiasme d'une jeunesse qui a foi en son idéal, en ses chefs, en Dieu ; d'une jeunesse endiguée par la vertu, en route vers des buts lointains mais accessibles ; d'une jeunesse qui est un chant d'espérance dominant, puissant et magnifique, les appels désespérés du matérialisme et du laïcisme. Merci, frère scout pour tout ce que tu nos a apporté

par ta présence dans notre beau et fier Jura. Avec toi, nous voulons suivre l'appel de tes chefs inscrit à la page dernière de ce magnifique document dont les auteurs MM. Paul Jubin pour le texte et Fernand Perret pour l'arrangement photographique méritent nos plus vives félicitations :

« Demain mon gars, tu seras mécanicien, ingénieur, horloger, paysan, médecin peut-être. Alors, il ne faut plus resté fixé au passé, adossé au mur de la vie. Détourne-toi, regarde en avant sur le chemin de ton existence. Tu es scout, tu resteras scout. Tu seras un citoyen heureux, utile, croyant. Tu pourras faire partager cette joie à d'autres. Il n'y a qu'une loi. La voici :

1. *L'éclaireur n'a qu'une parole*
2. *L'éclaireur est loyal et fidèle*
3. *L'éclaireur se rend utile ; il aide son prochain*
4. *L'éclaireur est un bon fils ; il est l'ami de tous et le frère de tous les éclaireurs*
5. *L'éclaireur est courtois et chevaleresque*
6. *L'éclaireur est bon pour les animaux ; il protège les plantes*
7. *L'éclaireur sait obéir*
8. *L'éclaireur est vaillant ; il sourit dans les difficultés*
9. *L'éclaireur est travailleur et économique*
10. *L'éclaireur est propre dans ses pensées, ses paroles et ses actes.*  
*L'éclaireur s'efforce d'observer cette loi dans toutes les circonstances de sa vie.*

Fr. Pellaud

\* Bureau du matériel de la Fédération des éclaireurs suisses, 52, rue du Marché, Berne.